



MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné que conformément à l'article 176.1 du *Code municipal*, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe de la Municipalité pour l'année 2025 seront déposés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le mardi 30 juin 2026 à 19 h à la salle du conseil, 118, avenue des Cèdres, Brigham.

Toute personne intéressée pourra obtenir copie du rapport financier après le dépôt de celui-ci.

Donné à Brigham, ce 29^e jour du mois de juin 2026.

Yan Zurbach
Greffier par intérim